

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

82.056

Objet

C.E.S. TRILOTÉRIE
Remplacement de chaudières.
Subvention.

DATE DE CONVOCATION

9 Avril 1982

DATE D'AFFICHAGE

9 Avril 1982

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 21
Nombre de votants 24

Pour
Contre
Abstentions

Mairie de ROYAN
RECU LE
28. AVR. 1982
No. 3106

ROYAN
ROCHEFORT, LE
27. AVR. 1982
APPLICATION LOI N° 82213
du 27.3.1982

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le seize avril à dix heures
trente le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUTET,
MM. BUJARD, BOUCHET, DUFOUR
MM. PAPEAU, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, BOISARD, GUICHAOUA,
MM. BROTEAU, DUFEIL, BERLAND, CABAL, PELLETIER, TAP, Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. le MAIRE
BOULAN par M. BROTEAU
MAURELLET par M. DUFEIL

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Excusé : M. TETARD

Monsieur Jean-Claude MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par délibération en date du 24 Juillet 1981, le Conseil Municipal a décidé de remplacer les deux chaudières installées au C.E.S. de La TRILOTÉRIE. En outre, par la même délibération, une subvention a été demandée à M. le Recteur d'Académie, au titre des travaux dans les Etablissements du second degré.

Le montant des travaux à effectuer est estimé à 99.931,53 F. (valeur Juin 1982, dépense subventionnable).

Le 12 Janvier 1982, M. l'Inspecteur d'Académie a informé M. le Maire de ce que la Conférence Administrative Régionale a approuvé le financement pour 1982. Ainsi l'Etat financera 60% du montant de la dépense subventionnable.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur

Vu la lettre de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 12 Janvier 1982 précisant le détail du financement de cette opération,

./.

DECIDE :

- d'accepter la subvention pour un montant de 59.946,00 Frs.
- de confirmer la prise en charge du complément de dépense d'un montant de TRENTE NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE QUATRE FRANCS (39.964.00 Frs).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,





C.E.S. TRILOTÉRIE

REPLACEMENT DE CHAUDIÈRES

DEVIS ESTIMATIF

- pour remplacement de chaudières percées, découpage sur place et enlèvement des chaudières existantes.
 - remplacement par chaudières fonte RHEINSTAL de 720.000 calories avec pompe de recyclage, équipées de vannes et clapets anti-retour,
 - fourniture et pose de :

2 chaudières GP 310 de 17 éléments avec jacquettes.....	35.291,64 x 2 =	70.583,28 F.
2 accélérateurs de recyclage C. 1470 à brides Ø 80/90.....	2.980,00 x 2 =	5.960,00 F.
4 vannes à passage direct de 80/90.....	220,00 x 4 =	880,00 F.
2 clapets anti-retour Ø 80/90.....	292,40 x 2 =	584,80 F.
6m tube Ø 80/90.....	76,80 x 6 =	460,80 F.
4 coudes valorex Ø 80/90.....	28,60 x 4 =	114,40 F.
4 soupapes de sécurité Ø 26/34.....	196,00 x 4 =	784,00 F.
 - découpage des chaudières sur place..... 3.600,00 F.
 - branchement électrique compris contacteurs, câbles, colliers et attaches..... 926,20 F.
 - montage de l'ensemble..... 60 x 130 H 7.800,00 F.
- | | | |
|-------------------------------------|--|---------------|
| MONTANT H.T..... | | 91.693,48 F. |
| T.V.A. 17,60 %..... | | 16.138,05 F. |
| MONTANT T.T.C..... | | 107.831,53 F. |
| Prime 50,6 Tep à 400 F..... | | 20.240,00 F. |
| MONTANT DES TRAVAUX DE CHAUFFAGE... | | 87.831,53 F. |
- Travaux annexes (raccordement en maçonnerie des conduits de fumée, reprise des socles de chaudières, raccords divers plâtrerie en plafond)..... 12.100,00 F. T.T.C.
- | | | |
|--|--|---------------------|
| MONTANT TOTAL DU DEVIS (valeur Juin 1982)..... | | 99.931,53 F. T.T.C. |
|--|--|---------------------|

Le Directeur des Services Techniques

ROYAN, le 8 AVRIL 1982.

J. PERAUDEAU